



MUNICIPALITE
BRETIGNY-SUR-MORRENS

Bretigny-sur-Morrens, le 19 avril 2021

PRÉAVIS N°02 / 2021

PRÉAVIS DE LA MUNICIPALITE DE BRETIGNY-SUR-MORRENS AU CONSEIL GÉNÉRAL

Demande de crédit extrabudgétaire pour la remise en état de la RC 444 entre le hameau de Béthusy et le Moulin d'Assens, à la suite du glissement de terrain survenu le samedi 16 janvier 2021

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères
Messieurs Conseillers,

Contexte

Le samedi 16 janvier 2021, la Municipalité est informée qu'une fissure est apparue sur le bord de la chaussée de la RC 444 entre le hameau de Béthusy et le Moulin d'Assens. Ce phénomène est certainement dû aux importantes précipitations et à la fonte des neiges survenues en début d'année. Une signalisation est immédiatement mise en place et une surveillance permanente est organisée.

Cette alerte est suivie quelques heures plus tard d'un glissement de terrain, situé à cheval sur les parcelles 29 et 30, d'une largeur d'environ 40 mètres, qui emporte l'accotement et provoque un affaissement du bord de la chaussée.

Dans les jours qui suivent, la direction générale de la mobilité et des routes, ainsi que le voyer sont informés et un bureau spécialisé en géotechnique est mandaté afin d'évaluer la situation et décider du maintien de la circulation sur ce tronçon.

Une signalisation adéquate, renforçant l'exigence de limitation à 3.5 tonnes sur cette route, est mise en place et la circulation reste autorisée.

Travaux

La stabilisation du terrain et la remise en état de la route étant inévitables, un projet et un appel d'offre ont été élaborés.

Les travaux prévus à ce jour sont les suivants :

- Réalisation d'une paroi gunitée clouée définitive avec forages drainants ;
- Rétablissement de la géométrie initiale de la route, avec dévers sur le côté opposé au glissement ;
- Mise en place d'un réseau de grilles et de canalisations permettant de minimiser les infiltrations d'eau de pluie aux abords du glissement.

Coûts des travaux

Les coûts relatifs à ces travaux sont estimés à :

- Stabilisation du glissement	CHF	170'000.-
- Rétablissement de la géométrie de la route, y.c. canalisation pour l'évacuation des eaux de pluie et remplacement de la glissière de sécurité :	CHF	240'000.-
Honoraires d'ingénieurs	CHF	<u>80'000.-</u>
Total	CHF	<u>490'000.-</u>

Selon les informations dont nous disposons actuellement, ces travaux devraient bénéficier des participations financières suivantes :

- *Stabilisation du glissement : soutien de la direction générale de l'environnement (DGE) du fait que le glissement est situé en zone forêt*
➔ Participation estimée à 70 %
- Correction routière : soutien de la DGMR, étant donné qu'il s'agit d'une route cantonale
➔ Participation estimée à 40 %

Conclusion

Vu ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE BRETIGNY-SUR-MORRENS

- vu le préavis municipal n°02/2021 du 19 avril 2021,
- ouï le rapport de la commission des finances,
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour

décide

1. d'accorder à la Municipalité un crédit extrabudgétaire d'un montant total de **CHF 490'000.-** relatif à la remise en état de la route et du terrain au droit du glissement entre Béthusy et le Moulin d'Assens, soit CHF 210'000.- à charge du compte 43.314.20 et CHF 280'000.- à charge du compte 32.318.50
2. d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes

Adopté en séance de Municipalité le 19 avril 2021.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic
M. MOOSER



La Secrétaire
M. JEANNIN